

T H É Â T R E



A C T I O N

© Théâtre action, 2020

3. LE PROJET DE RECHERCHE OU D'EXPLORATION

1. LA PLANIFICATION GÉNÉRALE

Le projet de recherche ou d'exploration : Souvent mené par une seule personne ou un petit groupe de personnes, le projet de recherche ou d'exploration permet, entre autres, de recueillir un certain nombre de commentaires sur un sujet choisi. Ce type de projet ne mène pas nécessairement à une œuvre finie et n'aboutit pas habituellement sur une représentation publique.

Votre planification générale dépendra des réponses, entre autres, aux questions suivantes:

- Est-ce que je désire travailler seul ou avec d'autres personnes?
- Est-ce que je désire travailler à temps plein sur mon projet dans un laps de temps défini?
- Aurai-je besoin de me déplacer à l'extérieur de ma ville de résidence pour réaliser ma recherche?
- Ai-je besoin d'aide financière?

Les réponses à ces questions vous permettront de placer, dans un calendrier général, quelques dates importantes qui vous aideront à déterminer le moment idéal pour la réalisation de votre projet. Voici quelques autres éléments importants à considérer:

- Les dates de tombée des demandes de financement;
- L'annonce des réponses de financement;
- La réception des fonds;
- L'obtention des droits d'auteurs;
- Les événements de réseautage;
- Les dates de présentation de rapport(s).

ATTENTION: Si votre projet de recherche repose sur un texte d'un auteur autre que vous-même, et que vous prévoyez, par exemple, faire des représentations publiques ou faire la traduction du texte, vous devrez faire une demande auprès de l'auteur. Cette étape peut être laborieuse et longue si l'auteur recherché n'est inscrit à aucun organisme régissant des droits d'auteur.

2. LA DÉTERMINATION DES BESOINS ET DES EXIGENCES

La préparation du budget de votre projet et la rédaction de vos demandes de subventions seront facilitées par une juste détermination de vos besoins en ressources humaines et matérielles. Lorsque vous pensez au projet que vous voulez faire, considérez les aspects déterminants ci-dessous :

A. Les ressources humaines

Vous pourriez être le seul responsable d'un projet d'exploration ou de recherche. Mais si votre projet comporte un moyen d'expression précis comme la voix, le mouvement, la vidéo ou la lumière entre autres, vous aurez peut-être besoin de vous entourer de spécialistes de ces domaines. Même si vous avez une idée claire de ce que vous désirez explorer, votre idée originale pourrait être transformée à la fin du processus. Votre exploration ou votre recherche pourrait vous mener dans une voie complètement différente.

Dressez la liste des personnes avec lesquelles vous désirez travailler. Essayez également de déterminer le degré d'engagement de ces personnes (œil extérieur, conseiller occasionnel, acteur qui travaille toujours avec vous, etc.).

B. Les ressources matérielles

De la même façon, dressez une liste des ressources matérielles dont vous aurez besoin. Devrez-vous acheter, louer ou emprunter des équipements pour combler vos besoins? Aurez-vous besoin, entre autres, de salles de répétition ou de l'accès à une photocopieuse?

3. LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

Si vous cherchez une aide financière pour réaliser votre projet, sachez qu'il existe quelques programmes de subvention qui appuient les projets de recherche ou d'exploration. Pour répondre à vos besoins, vous pouvez compter sur d'autres occasions tout aussi profitables, comme des prix d'excellence assortis de bourses en argent ou des stages de création et de recherche.

A. Le financement fédéral

[La composante Recherche et création du programme Explorer et créer du Conseil des arts du Canada](#)

B. Le financement provincial

[Le volet Création/Exploration du programme Théâtre – Projets francophones du Conseil des arts de l'Ontario](#)

C. Le financement municipal

Plusieurs villes offrent des subventions aux arts soit par leur conseil des arts, soit par le biais d'un département « art et culture ». Consultez le site Internet de votre ville pour trouver, le cas échéant, des renseignements au sujet du programme d'appui aux arts. Les montants disponibles varient d'une ville à l'autre. Souvent, les sommes versées sont destinées uniquement à des activités qui se déroulent dans les limites géographiques de la ville.

D. Fondation pour l'avancement du théâtre francophone au Canada

Annuellement, cette fondation accorde des prix d'excellence à des artistes qui œuvrent pour la plupart dans le milieu théâtral franco-canadien. Des bourses sont associées à ces prix et les montants, dans le cas des bourses de création, sont de 5 000 \$ à 10 000 \$. L'appel de candidatures est lancé au printemps chaque année.

4. LE BUDGET

Le budget est un document en constante évolution. Au moment de préparer le premier budget de votre projet, n'ayez pas peur de rêver, mais soyez conscient de la réalité. Revoyez vos réponses aux questions de la section « Besoins et exigences ». Votre budget doit être le reflet direct des besoins précis de votre projet.

ATTENTION : Si vous êtes travailleur autonome et que vous réclamez certains frais comme déductions d'impôt (frais de téléphone, par exemple), sachez que vous ne pouvez pas être crédité deux fois pour les mêmes dépenses.

CONSULTEZ ET ADAPTEZ LE MODÈLE SUIVANT :

[Budget pour un projet non public](#)

5. LES CONTRATS

La section « Ententes et contrats » de la *Trousse de départ* traite précisément des éléments essentiels à inclure dans un contrat ou une lettre d'entente. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'une entente écrite, sous forme de lettre ou de contrat, vous protégera ainsi que vos collaborateurs dans tous les aspects du projet.

Dans le cas d'un projet d'exploration ou de recherche, vous pourriez avoir besoin de rédiger des ententes pour :

- l'embauche de collaborateurs;
- l'embauche des concepteurs;
- la location de salle de répétition;
- etc.

6. L'ÉCHÉANCIER DE PRODUCTION DÉTAILLÉ

Un échéancier détaillé vous aidera à gérer des échéances précises et à vous fixer des objectifs de réalisation dans le temps. Plus le nombre de personnes engagées dans votre projet est grand, plus un échéancier vous aidera à bien guider votre équipe. En général, selon l'ampleur et la nature du projet, les éléments ci-dessous devraient être inclus :

- la préparation : embauche de l'équipe et préparation des contrats, horaire de répétitions, rencontres avec les collaborateurs et les concepteurs, etc.;
- la période de recherche ou d'exploration : étapes de recherche, échéances pour les concepteurs, répétitions, etc.;
- l'analyse des résultats : dates de rencontre finale avec les collaborateurs, dates de rapports de subvention, etc.